

C A N A D A

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

N° : R-3867-2013 – PHASE 3A

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO,
société dûment constituée, ayant sa principale
place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville
et district de Montréal, province de Québec,
H2K 2X3

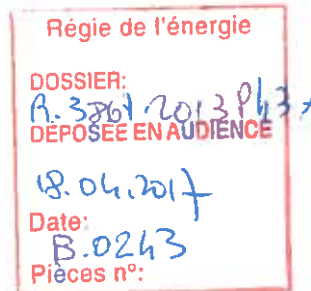
(ci-après « Gaz Métro »)

AFFIDAVIT

(ART. 29 DU RÈGLEMENT SUR LA PROCÉDURE DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE)

Je, soussignée, **ISABELLE LEMAY**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Chef de service, Réglementation, coûts et conditions de service, chez Gaz Métro;
2. Les pièces suivantes ont été préparées par moi, ou sous ma direction et mon contrôle, pour le compte de Gaz Métro :
 - B-0144, Gaz Métro-6, Document 1
 - B-0233, Gaz Métro-4, Document 4
 - B-0196, Gaz Métro-8, Document 1 (réponses de Gaz Métro)
 - B-0207, Gaz Métro-8, Document 2 (réponses de Gaz Métro)
 - B-0209, Gaz Métro-8, Document 3
 - B-0210, Gaz Métro-8, Document 4 (réponses de Gaz Métro)
 - B-0211, Gaz Métro-8, Document 5 (réponses de Gaz Métro)
 - B-0212, Gaz Métro-8, Document 6
 - B-0225, Gaz Métro-8, Document 7 (réponse de Gaz Métro)
 - B-0214, Gaz Métro-8, Document 7, annexe 2
 - B-0215, Gaz Métro-8, Document 8
 - B-0226, Gaz Métro-8, Document 9
 - B-0236, Gaz Métro-8, Document 10 (réponses de Gaz Métro)
 - B-0240, Gaz Métro-8, Document 11 (réponses de Gaz Métro)
3. J'atteste que les faits qui sont allégués dans les pièces énoncées au paragraphe 2 du présent affidavit sont, au meilleur de ma connaissance, véridiques;
4. Par la présente, j'accepte et j'adopte, pour le compte de Gaz Métro, les pièces énoncées au paragraphe 2 du présent affidavit.



ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 13 avril 2017.


ISABELLE LEMAY

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 13^e jour d'avril 2017


Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec

